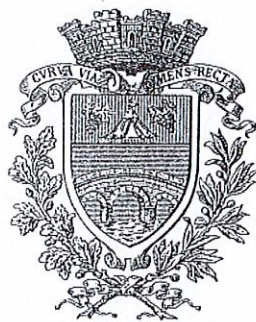


VILLE de COURBEVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2022



2022 - 4 **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

7.5.2 JG/BG

Conseillers municipaux présents :	43
Conseillers municipaux ayant donné pouvoir :	10
Conseillers municipaux excusés, non représentés :	00

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer valablement en application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales *(Pour le détail nominatif, se reporter à la délibération n° 1)*.

Après en avoir délibéré, le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et ses textes d'application,

Vu la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République,

Vu le décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat,

Vu sa délibération n°2021-6 a du 8 décembre 2021 adoptant le budget primitif 2022 de la Ville,

Vu les avis des commissions des sports et de la culture du 24 novembre 2022 et des finances et des ressources du 28 novembre 2022,

Vu le rapport de présentation transmis aux conseillers municipaux et annexé à la présente délibération,

VOTE le montant des subventions selon la liste jointe et **APPROUVE** leur versement.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à ces attributions de subventions.

Délibération adoptée par

Votes pour : 53

Votes contre : 00

Abstentions : 00

Etant précisé que ne participe pas au vote pour l'association suivante :

- *Partenaires pour l'emploi : Monsieur FLAVIEN*

Pour extrait conforme,



Le Maire,

J. Kossowski
Jacques KOSSOWSKI

La secrétaire de séance,

Valérie Sy-Cholet
Valérie SY-CHOLET

Délibération transmise en Préfecture le **07 DEC. 2022**

Délibération affichée en mairie le **07 DEC. 2022**

Délibération notifiée le

L'intéressé, s'il désire contester cet acte, peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Il peut également saisir l'autorité compétente d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (au terme d'un délai de deux mois, le silence gardé par l'autorité compétente vaut rejet implicite).

RAPPORT : Attribution de subventions

La liste des subventions proposées à l'approbation du Conseil figure dans le tableau annexé à la présente délibération. Les crédits ont été prévus lors du vote du budget 2022.

Il est demandé au Conseil :

- de voter le montant des subventions proposées et d'approuver leur versement,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à ces attributions de subventions.

DETAIL DES SUBVENTIONS PROPOSEES AU VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL DE DECEMBRE 2022 - SYNTHESE

Délégation	Association	Rappel accordé 2021	Rappel déjà accordé 2022	Montant proposé au vote - Décembre	Type de subvention
Sports et culture	Association passerelle interculturelle - api	-	-	13 347	Subvention location salle en 2019
Sports et culture	Courbevoie sport tennis de table	151 300	135 000	10 000	Solde sur subvention de fonctionnement
Sports et culture	Elan gymnique de courbevoie	81 281	89 000	1 098	Remboursement dispositif aide aux jeunes sportifs, 2021/2022
Sports et culture	Association futsal de courbevoie	10 000	-	10 000	Solde sur subvention de fonctionnement
Sports et culture	Courbevoie sport basket	131 600	140 000	25 000	Solde sur subvention de fonctionnement
Sports et culture	Ecole d'arts martiaux de courbevoie - eamc	90 000	60 000	20 000	Solde sur subvention de fonctionnement
Sports et culture	Aeio de scenes	1 600	-	3 000	Solde sur subvention de fonctionnement
Attractivité, Vie économique, Emploi, Artisans et Commerçants	Partenaires pour l'emploi	59 611	-	59 611	Solde sur subvention de fonctionnement
	TOTAL	525 392	424 000	142 056	

Délégation	Organisme	Rappel accordé 2021	Rappel déjà accordé 2022	Montant proposé au vote - Décembre	Type de subvention
	Budget annexe de la cantine	3 640 000	3 603 018	561 982	Subvention d'équilibre
	TOTAL	3 640 000	3 603 018	561 982	